

Informations de base	
2022/2634(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Détails du contenu et de la présentation des informations relatives au principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» et précision du contenu, des méthodes et de la présentation pour les informations relatives aux indicateurs de durabilité et aux incidences négatives en matière de durabilité ainsi que du contenu et de la présentation des informations relatives à la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales et d'objectifs d'investissement durable dans les documents précontractuels, sur les sites internet et dans les rapports périodiques Complétant 2018/0179(COD) Subject 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 3.70.20 Développement durable	

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2022)01931	06/04/2022	
Document annexé à la procédure	C(2022)4149	14/06/2022	
Document annexé à la procédure	C(2024)0712	31/01/2024	
Document annexé à la procédure	C(2025)5884	25/08/2025	